

Poste tenu par :

Responsable  
hiérarchique :  
Le Chef de  
Service PMI

## DESCRIPTION DE POSTE

### 1) DENOMINATION DU POSTE :

Médecin référent de Protection Maternelle et Infantile

Grade et filière

MEDECIN TERRITORIAL / MEDICAL

### 2) LES RELATIONS :

#### A) Place dans l'institution

#### Rattachement hiérarchique

PÔLE SOLIDARITÉS

DIRECTION	SERVICE	ESCO	LOCALISATION	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
Parentalité, Enfance, Culture, Sports	Protection maternelle et infantile (PMI)	Dijon Pouilly-en- Auxois Arnay-le-Duc		DIJON

#### Liaisons fonctionnelles transversales (Infra et inter-service, inter-direction...)

##### Au niveau du Pôle Solidarités :

- La Direction Action médico-sociale territorialisée
- La Maison de l'Enfance

##### Au niveau des Agences :

- L'équipe de PMI
- Les cadres de la protection de l'enfance
- Les travailleurs sociaux

Exercez-vous une fonction d'encadrement fonctionnel ?

OUI

Nombre de personnes encadrées :

Exercez-vous une fonction d'encadrement technique ?

OUI

Nombre de personnes encadrées :

## B) Relations externes

- Services hospitaliers,
- Médecins libéraux,
- Paramédicaux,
- Centre d'Action Médico-sociale Précoce (CAMSP), Centre Médico-Pscho-Pathologique (CMPP),
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF),
- Gestionnaire de structures d'accueil de jeunes enfants.

### 3) MISSIONS PRINCIPALES :

- Est garant de l'application et participe aux missions médicales de santé maternelle et infantile sur son pôle d'intervention, en coordination avec le médecin coordonnateur de l'Agence,
- Est garant également de l'application du Code de Déontologie,
- Assure l'encadrement technique de proximité du personnel PMI de l'Espace Solidarités Côte-d'Or, en coordination avec le médecin coordonnateur de l'Agence.

### 4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION :

- **Est garant de l'application et participe aux missions médicales de santé maternelle et infantile sur son pôle d'intervention, en coordination avec le médecin coordonnateur de l'Agence :**
  - Travail Clinique :
    - Effectue des tâches cliniques au sein de son territoire,
    - Assure les consultations d'enfants et les bilans en école maternelle.
  - Prévention médico-sociale :
    - En lien avec le médecin coordonnateur de l'Agence, coordonne et évalue les actions de promotion de la santé de la famille et de l'enfant sur son Espace Solidarités Côte-d'Or : suivi périnatal, consultations d'enfants, consultations en écoles maternelles, visites à domiciles.
    - Veille à ce que les activités de PMI se déroulent dans des locaux adaptés à cet usage, notamment en ce qui concerne leur implantation, l'hygiène et la sécurité,
    - S'assure que l'ensemble de la population puisse avoir accès à ces services,
    - Impulse si besoin, en lien avec les partenaires, de nouveaux projets pour répondre aux demandes exprimées et aux besoins recensés.
  - Santé publique :
    - Est responsable de l'analyse des certificats de santé de l'Espace Solidarités Côte-d'Or et s'assure des suites données aux liaisons faites,
    - Participe au rapport d'activités de l'Agence.
  - Accueil petite enfance :
    - Par délégation du Médecin Cheffe du service de PMI, il a pour mission l'inspection et le contrôle des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant sur son secteur,

- Participe aux suivis des projets Petite Enfance déjà en place et assiste au COPIL de certaines instances (suivi RPE, micro-crèches).
- Enfance en danger :
  - Peut participer aux commissions techniques,
  - Contribue à la mise en place d'un dispositif répondant aux besoins de santé des enfants suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance,
  - Peut être sollicité comme cadre dans la procédure de traitement d'une information préoccupante.
- **Assure l'encadrement technique de proximité du personnel de l'Espace Solidarités Côte-d'Or, en coordination avec le médecin coordonnateur de l'Agence :**
  - Organise les réunions des Pôles Petite Enfance avec les travailleurs médico-sociaux de son secteur d'interventions.

## 5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE :

- Obligation de formation continue des médecins
- La majorité du travail s'effectue sur les territoires en lien avec le central. Un travail sur place au central reste obligatoire
- Disponibilité
- Mobilité géographique

## 6) CAPACITES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE :

<b>TRONC COMMUN DE COMPÉTENCES</b>
Evaluer une situation (médicale, sociale, dépendance, placement, ...)
Interpréter des résultats d'examen (clinique, biologique, radiologique) et établir un diagnostic
Orienter vers d'autres professionnels pour une prise en charge adaptée
Mettre en œuvre une prévention médico-sociale en liaison avec les autres structures et professionnels de la santé et repérer les besoins et les demandes en matière d'éducation à la santé
Connaître le cadre juridique et réglementaire de la santé
Définir le partage d'informations en fonction des situations et des interlocuteurs, dans le respect du secret professionnel.
Connaître les enjeux, les évolutions et le cadre réglementaire des politiques publiques du secteur
Rédiger de manière claire et compréhensible des documents structurés
Utiliser les applicatifs métiers

<b>COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES</b>
Connaissance en pédiatrie et /ou en gynécologie obstétrique
Piloter et/ou animer une structure de travail en réseau et partenariat
Assurer un suivi psycho-médico-social et/ou un accompagnement de la personne
Informier et former tout type de public en matière d'hygiène, de sécurité et de promotion de la santé
Identifier les enjeux, les évolutions et le cadre réglementaire des politiques publiques du secteur
Analyser les demandes du public, le renseigner, le conseiller